

ÉDITO

L'avenir c'est le bâtiment



En quelques années, l'image du BTP s'est transformée et modernisée en profondeur. Dynamisée par une conjoncture bien orientée, malgré des prix qui restent toujours trop bas, la profession est de nouveau dans une dynamique de création d'emploi.

Entendre ressasser que le bâtiment et les travaux publics sont des professions qui ne séduisent pas et qui n'attirent pas les jeunes talents a de quoi laisser rêveur !

Les perspectives d'embauche sont importantes eu égard aux besoins prévisibles.

Là est pour nous le véritable défi, car la concurrence avec d'autres secteurs est rude et le sera de plus en plus.

Mais notre profession dispose de solides atouts :

Une révolution numérique et de nouvelles techniques, qui n'ont rien à envier aux technologies les plus avancées.

Une politique sociale active, diversifiée et affirmée.

Un dispositif de formation initiale et continue pour attirer nos jeunes et notamment de plus en plus de jeunes femmes.

Bâtir au féminin, c'est aussi l'avenir du bâtiment.

Je suis très heureux que notre prochain Président, soit une Présidente pour la 1^{ère} fois de notre histoire.

Je souhaite à Laure tous mes vœux de pleine réussite. Je sais qu'elle possède toutes les qualités pour mener à bien notre Fédération.

Rappelons-nous :

Qu'il faut se rencontrer pour se connaître.

Qu'il faut se connaître pour se comprendre et qu'il faut se comprendre pour construire.

MERCI À TOUS POUR CES 3 BELLES ANNÉES

EN AVANT LE BTP

Philippe GAUTIER,
Président de la FBTP 06

RETOUR SUR...

LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL :

- La FBTP-06 et la Gendarmerie ont signé une convention précisant notamment les modalités de contrôles sur chantier, via la nouvelle carte d'identification professionnelle BTP.



LES RENCONTRES À LA FÉDÉ :

- Le 27 Février, avec Charles-Ange GINESY, Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.



- Le 5 Février, avec Cédric ROUSSEL, Député des Alpes-Maritimes.



UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA FÉDÉRATION DU BTP-06 :



Laure CARLADOUS a été élue à l'unanimité à la Présidence de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Alpes-Maritimes au cours du Conseil d'Administration du Jeudi 29 Mars 2018.

Conformément aux statuts de la FBTP 06, sa prise de fonction interviendra dans le courant du mois

de Juin prochain.

Elle succédera à **Philippe GAUTIER** qui occupait cette fonction depuis 2015 et dont le mandat arrivait à échéance.

Après une carrière dans l'international dans le domaine de la géotechnique et des fondations, elle intègre le groupe familial SPADA en 1988.

Co-dirigeante de SPADA CONSTRUCTION, Entreprise de gros-œuvre de 65 salariés, **Laure CARLADOUS** occupe actuellement le poste de Secrétaire du Bureau de la FBTP 06 et siège, en qualité de Membre Éluë, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur et à la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur.

250 JEUNES COLLÉGIENS DES ALPES-MARITIMES ONT DÉCOUVERT LES COULISSES DU BTP

Les 5 et 6 Avril derniers, la Fédération a proposé des visites de chantiers sur 7 sites répartis sur l'ensemble du territoire départemental.

L'occasion pour 250 jeunes collégiens de faire connaissance avec le monde de la construction.



L'ACTU EN BREF

→ FBTP-06 : une nouvelle section à la Fédé

Les Sections Professionnelles de Carrelages, Revêtements, Mosaïques d'une part et de Peinture, Plâtrerie, Staff, Stuc et Revêtements Spéciaux d'autre part, ont décidé de fusionner au sein d'une seule et même section professionnelle « Finitions ».

→ Patrick **MOULARD** a été élu à la présidence du Conseil Départemental de l'URSSAF des Alpes-Maritimes.

→ Lionel **DOLCIANI** a été élu à la présidence de l'APST BTP-06 (Médecine du Travail du BTP).



→ Rencontre du Bureau avec Olivier **SASSI**, Directeur Général de l'Établissement Public d'Aménagement Eco-Vallée Plaine du Var.

→ Réforme du code du travail :

les thèmes de la rupture du contrat de travail, de la fusion des instances représentatives du personnel, du renforcement de la négociation collective d'entreprise et de la santé au travail ont été développés à l'occasion d'une rencontre organisée à la FBTP-06.



→ Dématérialisation des marchés publics :

La Métropole de Nice Côte d'Azur est venue à la rencontre des adhérents de la Fédération du BTP pour rappeler les grands enjeux des prochains mois sur ce sujet.



→ GEODE : Rappel important !

Grâce à la signature de la Convention Géode avec la Banque de France, les adhérents de la FBTP-06 peuvent bénéficier de ce service d'analyse de leur entreprise à des conditions privilégiées.



Pour toute information complémentaire, contactez la FBTP-06

ENTRETIEN AVEC DANIEL SFECCI,

Vice-Président de la CCI Nice Côte d'Azur en charge de l'industrie



INDUSTRIE 4.06 : Anticiper l'industrie du Futur et renforcer la performance des entreprises... y compris dans le secteur de la construction !

Daniel SFECCI, vous êtes Vice-Président de la CCI Nice Côte d'Azur en charge de l'industrie, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est l'Industrie du Futur ?

D.S. : L'industrie du Futur c'est avant tout un constat ! Celui que notre secteur d'activité est en train de muter profondément. Le numérique impacte notre façon de travailler. Nous gérons nos entreprises d'une façon totalement différente d'il y a 10 ans. De plus nous sommes face à des concurrents mondiaux qui prennent de l'avance sur nous, alors que l'âge moyen de notre parc machine est de 19 ans. Si on rajoute à cela les problématiques de ressources, on se rend compte qu'on est en train de vivre une 4^e révolution industrielle. C'est pour répondre à ces défis que le programme national Industrie du Futur, décliné localement au travers du programme Industrie 4.06, a été lancé.

Vous parlez du programme Industrie 4.06, mais de quoi s'agit-il exactement ?

D.S. : Industrie 4.06 est un programme qui est né au sein de la commission Industrie de la CCI Nice Côte d'Azur. Il vise à accompagner les entreprises dans leur transition vers l'industrie de demain. Plutôt que de programme, je préfère parler de parcours. Ainsi nous avons décidé d'accompagner 50 entreprises industrielles à partir d'un diagnostic adapté à leur situation. Puis, en fonction de leur situation nous les orientons soit vers un accompagnement interne CCI soit vers des offreurs de solutions que nous sommes actuellement en train de cartographier. Le but est vraiment de faire progresser l'entreprise à son niveau. Au fur et à mesure que le panel s'étoffera, nous pourrons adapter notre accompagnement.

Et la construction dans cela ? En quoi le BTP est-il intéressé par ce programme ?

D.S. : Les entreprises de la construction sont au premier rang de celles que nous accompagnons et nous rencontrons les mêmes problématiques : numériques (avec le BIM pour la construction ou les plateformes numériques), ressources humaines, réglementation... etc. C'est pour cela que le Président Jean-Pierre SAVARINO et moi-même avons souhaité une commission industrie qui traite de ces problèmes. C'est donc votre Président M. Philippe GAUTIER qui a pris la tête de la commission industrie de la CCI Nice Côte d'Azur. Je suis ravi de cette synergie et j'espère que cet exemple en appellera d'autres avec tous les segments de l'industrie !

RISQUE SILICE : TOUS CONCERNÉS DANS LE BTP

Fin 2017, l'APST BTP 06, Service de Santé au Travail du BTP des Alpes Maritimes, a réalisé une étude sur les conditions d'exposition aux poussières de silice. Les résultats des mesures effectuées en collaboration avec les laboratoires de la CARSAT de Marseille ont mis en évidence des expositions significatives.

Une directive européenne vient de classer les poussières de silice en agents cancérogènes (CMR pour Cancérogène Mutagène et Reprotoxique). Depuis le 1^{er} janvier 2018, cette réglementation est applicable à la France. Les entreprises doivent donc évaluer l'exposition aux poussières de silice de leurs salariés. En cas de travaux exposants à ces poussières, il convient de mettre en place des procédures de travail afin de réduire ce risque à son niveau le plus faible.

Les employeurs concernés peuvent se rapprocher de leur Service de Santé au Travail qui les aidera ou les orientera afin d'être en conformité avec cette nouvelle réglementation.

DANS QUELS MATÉRIAUX TROUVE-T-ON DE LA SILICE ?

CLASSEMENT	EXEMPLES DE MATÉRIAUX CONCERNÉS
Faiblement silicieux (1-10%)	- charbon et gangue de charbon - ciment
Moyennement silicieux (11-50%)	- ardoise - argile/kaolin - béton/mortier - minerai métallique et gangue
Fortement silicieux (> 50%)	- sable - grès - quartz - granit

COMMENT S'EN PROTÉGER ?

En priorité, en réduisant le plus possible l'émission de poussières dans l'environnement de travail des salariés : soit **en travaillant à l'humide** (scie à eau, débiteuse à eau à commande numérique, rideau d'eau...) soit par **captation à la source et aspiration de ces poussières nocives** (disqueuse à aspiration intégrée, torche ou buse aspirante...).

En complément, mais également si ces mesures ne sont pas techniquement possibles à mettre en œuvre : **port d'un masque respiratoire anti-poussière de type FFP3**. Enfin, **des mesures d'hygiène** simples (vêtements de travail, lavage des mains et du visage avant les pauses...) permettent de réduire significativement ce risque chimique.



COUP DE PROJECTEUR SUR... PHILIPPE PIANTONI

Nouveau Président de la Fédération Régionale du Bâtiment Paca



Philippe PIANTONI, vous êtes le nouveau Président de la FRB PACA, pouvez-vous nous présenter les axes de votre mandature ?

P.P. : Je suis entrepreneur et j'ai au fond de moi, comme vous tous, ce goût pour l'inconnu qu'il faut affronter avec détermination, dans lequel il faut s'investir sans cesse, pour avancer, construire, innover.

Ces valeurs, elles nous sont communes et cimentent nos vies d'entrepreneurs et de syndicalistes.

Ces valeurs, il faut s'en inspirer pour avoir une FRB à la hauteur du devenir de la région, une Région qui concentre tous les grands projets de demain.

Parce que construire aujourd'hui c'est prévoir demain, la FRB doit se projeter dans les grandes lignes d'évolutions et de changements. Nos missions, bien comprises et bien partagées, doivent être de :

- Relayer et promouvoir la pensée du bâtiment dans ses composantes sociales, économique, environnementale.

- Créer, insuffler et mettre en œuvre une dynamique au service des entreprises, du développement et de l'innovation.
- Communiquer.

Notre secteur va connaître des mutations importantes dans les années qui viennent qui impacteront tant nos entreprises que nos Fédérations et nous devons nous y préparer.

On parle de quatrième révolution industrielle associant intelligence artificielle, big data, transition numérique, objets connectés ou encore réalité virtuelle.

Je souhaite que l'action de la FRB soit centrée sur ces évolutions et les conséquences de ces évolutions tant pour nos entreprises que notre Fédération et nos métiers.

Autre priorité : la formation

P.P. : La formation et l'emploi sont incontestablement des domaines régaliens de la FRB.

À l'heure où notre système de formation mute et connaît une révolution sans précédent, nous allons là encore devoir

adapter nos outils et notre approche de la formation, tant initiale que continue.

En matière de formation initiale, nous devons avoir une priorité : disposer

en région d'une offre de formation de proximité, de qualité, qui réponde aux besoins des entreprises.

Il est indispensable que dans ce domaine, comme dans celui de l'enseignement supérieur, Provence Alpes Côte d'Azur devienne un pôle d'excellence, un pôle de référence avec des CFA encore plus performants.

Pour la formation continue, avec l'IFR BTP, nous disposons d'un outil au service de nos entreprises qui doit maintenant se développer dans le cadre d'une stratégie d'offre adaptée aux nouveaux besoins des entreprises. L'IFR va ainsi déployer un accompagnement au Lean construction avec des financements adaptés. Je vous engage à vous inscrire dans cette démarche au même titre que le BIM afin que nos entreprises ne se fassent pas distancer par d'autres acteurs.

DU NOUVEAU SUR LE SITE DECHETS !

WWW.DECHETS-CHANTIER.FFBATIMENT.FR

Le site qui vous propose des solutions de proximité pour évacuer vos déchets du BTP



- UNE NOUVELLE PAGE D'ACCUEIL AUX COULEURS DE BÂTIR POUR LA PLANÈTE
- UNE DOCUMENTATION ENRICHIE
- UN NOUVEL ONGLET FAQ
- L'INTÉGRATION DE L'ÎLE DE LA RÉUNION



UNE DIFFICULTÉ ? UNE QUESTION ? UN DOUTE ? LA FÉDÉRATION À VOTRE SERVICE

Pour contacter les services de la Fédération :

Par téléphone : 04.92.29.85.85 – Par fax : 04.93.29.85.86

Par mail : btp06@d06.ffbatiment.fr